

Vivre à Lacanau-Océan

Le journal des résidents et estivants

N° 82 - JANVIER 2007



Journal trimestriel édité par l'Association des propriétaires de Lacanau-Océan



Editorial

De mémoire de Canalais, on n'avait jamais vécu autant d'événements en si peu de mois. C'est que du 10 juin au 15 octobre 2006, riche fut l'actualité locale. Après les festivités grandioses du centenaire, des élections municipales complémentaires vinrent bousculer la quiétude des autochtones.

Nous ne reviendrons pas sur ces réjouissances estivales qui ont enchanté résidents et estivants et qui ont connu un succès bien mérité. Il est vrai que les organisateurs s'étaient investis avec passion pour satisfaire petits et grands. Notre récent «*Album du souvenir*» (VLO n° 81 d'octobre 2006) porte témoignage de cette réussite et de la liesse populaire qu'elle a engendrées. Quant aux résultats des élections, nous nous contentons de les publier (page 4) ; libre à chacun de les interpréter selon ses convictions.

Assurément, c'est l'avènement d'une unité municipale restaurée, la victoire de la «pensée unique». Est-on bien sûr que cette nouvelle situation locale soit la panacée de la démocratie, le ferment de la participation, le fer de lance d'une dynamique collective efficace ? Une démocratie est d'autant plus vivante qu'elle se nourrit de confrontations, d'oppositions, de débats. Majorité et minorité doivent apprendre à coexister, à Lacanau comme ailleurs. Espérons que c'est cela qui animera la nouvelle équipe municipale et qu'elle aura à cœur, au fil des mois, de collaborer avec les associations locales sur tous les sujets spécifiques actuels, si sensibles fussent-ils. L'Aplo attend

ses propositions de travail en commun avec calme, confiance et détermination, **comme elle vous attend le lundi de Pâques 9 avril 2007 à son assemblée générale.**

Ce matin-là, venez dialoguer avec l'Aplo ; venez exprimer vos espoirs et vos doutes, vos vœux et vos craintes, vos satisfactions ou vos critiques.

Et puisque 2007 s'annonce comme une année d'élections présidentielle et législatives riche de perspectives nouvelles, formulons des vœux pour que celles-là satisfassent vos plus secrètes pensées dans le respect de son prochain.

Bonne année à tous et surtout bonne santé.

Jean-Pierre Ménard
Président de l'Aplo

Sommaire

Vie associative 2-3

Lacanau au présent 4-8

Lettre à l'ONF 6

A nos amis d'Outre-Rhin 8

En vrac 9

Pour tout savoir sur l'Aplo

05 56 03 25 32

www.lacanau.info.com

Pour dialoguer avec nous :

ass.aplo@wanadoo.fr

B.P. 4 33680 LACANAU OCÉAN

Dernier cri du trésorier

Quittant définitivement Lacanau pour une commune voisine, je vous adresse mon dernier message en tant que trésorier de l'Aplo. En effet, je ne puis statutairement renouveler ma candidature au poste d'administrateur. Je vous remercie de la confiance que vous m'avez témoignée pendant ces six années de mandat et formule des encouragements à celle ou à celui qui me succèdera, laquelle ou lequel je soutiendrai avec plaisir lors du passage «du témoin». Soyez aussi rassurés : je serai présent à la prochaine assemblée générale du lundi de Pâques 9 avril 2007 pour vous présenter l'exercice 2006 et répondre à vos questions.

En ce début d'année nouvelle, je formule des vœux pour que notre association continue de garder l'audience qu'elle connaît actuellement. Je vous invite donc à nous adresser dans les meilleurs délais le montant de votre adhésion 2007 (4 €) et de votre abonnement annuel à *Vivre à Lacanau-Océan* (13 €) soit 17 € en vous rappelant que l'Aplo et son périodique trimestriel ne vivent que de votre participation financière.

Bonne santé à tous et bon cru 2007

Bernard THÉVENOT, Trésorier de l'Aplo

Assemblée générale 2007



Convocation

Merci de noter sur vos agendas personnels que notre Assemblée générale annuelle se tiendra :

LE LUNDI DE PÂQUES 9 AVRIL 2007
9 h 30 salle l'ESCOURE
à Lacanau-Océan

Ce jour-là se situant dans la période où les académies de Bordeaux, Créteil, Versailles sont en vacances, puissiez-vous comme d'habitude répondre présents. Bien entendu, l'ordre du jour vous sera précisé dans le VLO n° 83 à paraître mi-mars 2007. Soyez persuadés que pour répondre à vos demandes, nous veillerons à ce que le temps du dialogue avec vous soit encore plus important qu'à l'accoutumée. Pour ce, nous réduirons au minimum le temps réservé aux points statutaires, nos VLO vous informant régulièrement de nos problèmes et de nos actions. Commencer notre réunion à l'heure est déjà un gage de temps gagné en faveur du dialogue collectif.

Quorum et cotisations 2007

L'une des règles statutaires incontournables qui régit légitimement toute assemblée d'une association «loi 1901» est le nombre minimum de membres présents ou représentés à jour de leur cotisation de l'année civile en cours, à savoir du 1er janvier au 31 décembre 2007.

Certes, avant l'ouverture de la séance, nous recueillons sur place les adhésions. Mais vous avez pu constater avec nous que cette période requiert beaucoup de travail et de temps. C'est pourquoi nous insistons pour que vous vous acquittiez dès maintenant de votre cotisation 2007, d'où cet appel pressant qui nous permet d'obtenir rapidement le quorum.

Adhésions : 4 €

Abonnement à VLO : 13 €

Adhésion+abonnement : 17 €

Libellez votre chèque bancaire ou postal à APLO CCP Bordeaux 10 303 64 E.

Adressez-le à APLO BP N°4 33680 LACANAU-OCEAN.

Soyez les acteurs de votre Assemblée Générale

Nous comptons vivement sur vous, la réussite de nos débats étant fonction de votre engagement et de votre présence. Néanmoins si vous ne pouvez participer, **merci d'adresser votre pouvoir** soit à un membre adhérent connu de vous, soit à notre secrétariat qui se chargera alors de le «ventiler» auprès d'administrateurs présents.

Oui, soyez acteurs de cette assemblée ; exprimez vos attentes ; formulez des propositions. Faites-nous parvenir (courrier, téléphone, e-mail) le fruit de vos réflexions, de vos interrogations, de vos suggestions ou tout sujet d'ordre général qui vous préoccupe.

Election au C.A.

Le conseil d'administration de l'Association des propriétaires de Lacanau-Océan accueille au maximum 21 membres. Les articles 6 et 7 des statuts de l'Aplo réglementent l'élection de ses membres et son mode de fonctionnement.

Chaque année, l'AG doit se prononcer d'une part sur la réélection des membres appartenant «au tiers sortant», d'autre part sur l'élection des nouveaux candidats qui auront fait acte de candidature au plus tard 21 jours avant le lundi de Pâques 9 avril 2007, soit le lundi 19 mars 2007 par lettre postale, le cachet de la Poste faisant foi. **Candidats, merci de respecter cette démarche dans les délais impartis.**

Pour information, sachez que sur les 21 membres officiels, on dénombre au jour de l'AG dix-sept membres présents dont trois appartiennent au «tiers sortant».

Le nouveau conseil d'administration peut donc accueillir au moins quatre nouvelles candidatures. N'hésitez pas à vous informer.

Ne peuvent participer au vote que les adhérents à jour de leur cotisation pour l'année 2007. (Du 1er janvier au 31 décembre 2007). Afin de faciliter les opérations de décompte des présents, merci de bien vouloir vous acquitter avant l'Assemblée générale de cette cotisation. Et si vous ne pouvez assister à nos débats, faites nous parvenir votre pouvoir

Appel à candidatures au conseil d'administration

Si l'Aplo et son périodique *Vivre à Lacanau-Océan* ont acquis en vingt-cinq ans une certaine notoriété, ils la doivent à l'engagement bénévole d'administrateurs successifs, soucieux du bien-être et du mieux-vivre des résidents et des estivants à Lacanau-Océan.

La vie associative est d'autant plus riche qu'elle rassemble hommes et femmes de tous horizons social, culturel, philosophique, unis pour assurer la réalisation d'objectifs propres à chaque association. Si l'Aplo n'échappe pas à cette règle, son audience a un prix : la disponibilité de ses administrateurs. Cette institution dirigeante ne rassemble à ce jour que 18 membres, lesquels ne seront plus que 17, le trésorier de l'Aplo, Bernard Thévenot, devant quitter très prochainement notre commune. À notre grande déception.

Mais si les hommes passent, les associations demeurent. Encore faudrait-il que des gestionnaires volontaires assurent la pérennité de celles-là. Et, l'Aplo n'échappe pas à cette évidence. C'est pourquoi, je lance un appel à chacune et à chacun d'entre vous pour faire acte de candidature et nous rejoindre, *«tant nous avons besoin de vous»*. Plus notre conseil d'administration sera complet, plus partagée, donc plus aisée sera la tâche de chacune et de chacun. Vous connaissez nos coordonnées.

Vous savez que tous les samedis matin de 10 h 30 à 12 h., 13 rue Henri Seguin, nous tenons une permanence d'accueil. N'hésitez donc pas à nous contacter, à nous interroger. Non, nous ne ferons aucune pression sur vous, mais nous vous informerons ; avec évidemment, le secret espoir de vous convaincre de poser votre candidature. Celle-là, soumise à l'avis du Conseil d'administration, ne pourra être définitive que si elle est entérinée par la prochaine assemblée générale de l'Aplo, le lundi de Pâques d'avril 2007 (article 10 des statuts).

En formulant l'espoir d'être entendue, l'Aplo vous assure de son dévouement pour poursuivre sereinement l'œuvre entreprise par ses fondateurs d'hier.

Résultats des élections municipales complémentaires du 22 octobre 2006

Inscrits : 3303

Votants : 1722 (52,13 %). 135 blancs ou nuls soit 1587 exprimés.

Système avec panachage :

Liste Pour Lacanau avec J.M. David : de 54,25 % à 60,18 % : 12 élus

Liste Parti Socialiste. Nouveau cap pour Lacanau : de 38,75 % à 41,27 % : aucun élu.

Pan sur l'objectif

«**Tu veux ma photo ?**» Tel est le titre d'un article relevé dans Le Journal, Bulletin d'information municipal de la Ville de Lacanau, page 5, automne, 2006. L'auteur anonyme y dénonce : «*Une association locale, assez prompte à relever ce qui selon certains écorche, a récemment publié dans son magazine un reportage photographique de notre centenaire. Mais pour cela, elle a pour l'essentiel repris les documents diffusés sur le site internet communal, c'est-à-dire qu'elle a puisé dans le travail d'autrui. Dans ces conditions, sur lesquelles nous ne nous étendrons pas davantage, nous aurions aimé qu'elle accomplisse le minimum déontologique : qu'elle prévienne et qu'elle cite ses sources. Peut-être même avec un petit «merci».*

L'association en question, c'est l'Aplo ; le magazine, c'est «*Vivre à Lacanau-Océan*» ; le responsable, c'est son président J.P. Ménard. Lequel a écrit dans le VLO n° 82 d'octobre 2006, page 5 : «**La plupart des documents présentés sont dus à Pascal Mouzon, agent territorial chargé de la communication à la Ville de Lacanau. Nous adressons également nos remerciements à notre adhérent Jean Marie-Beaumont pour la qualité de ses tirages et aux autres adhérents de l'Aplo, transformés**

momentanément en reporters amateurs. Pour plus d'informations, consultez via internet le site de la mairie de Lacanau.

Certes, aucune demande d'autorisation n'a été sollicitée, ce centenaire appartenant à tous les Canaulais. Nous ne polémiquerons pas ; mais nous souhaitons simplement rétablir la vérité.

Un rappel

Un cadeau idéal : **L'Album du souvenir** n° 82 de *Vivre à Lacanau-Océan*, en vente au local de l'Aplo ou dans les Presses canaulaises : 4 euros le numéro.

Pan sur le bec

Dans le n° 81 d'octobre 2006, nous avons commis quelques erreurs qui, au regard de l'Histoire, doivent être corrigées.

Page 4 : lire : le trésorier, Yves Guilloumy ; Pierre Mainfroy, le commissaire de l'exposition.

Page 5 : lire : sous les applaudissements, M. le Maire et M. René Magnon, animateur du Comité Histoire pour le centenaire...

Page 12 : lire dimanche 2 juillet et non le 21 juillet.

Page 13 : lire dimanche 6 août et non le 5 août.

Réunions pour le centenaire, les der des der...

Le Comité histoire pour le centenaire a tenu sa dernière réunion de bilan le 9 novembre dernier.

«*Outre l'atteinte de ses objectifs dans le quasi-respect des engagements financiers, ce Comité histoire a permis de fédérer l'action de personnes issues de la municipalité, de diverses associations et de sensibilités différentes. Il a par ailleurs collaboré étroitement aux travaux du Comité des festivités du centenaire depuis sa création en août 2004. Il a ainsi participé activement à la réussite de cet événement pour lequel le public dans une grande majorité a loué la qualité de toutes les manifestations commémoratives ou festives.*» (Extrait du rapport adressé aux membres).

Le Comité des festivités a tenu sa dernière réunion publique pour clore l'année du centenaire le 10 novembre dernier.

Au programme : les informations relatives aux bilans d'activité et financier. Là aussi dans le maintien des équilibres budgétaires, le Comité peut se féliciter d'avoir mené à bien un challenge difficile pendant toute la saison estivale et d'avoir obtenu les faveurs des Canaulais et des estivants.

Un public nombreux a ovationné les différents protagonistes : René Magnon, Lucien Colonna d'Istria, Yves Guilloumy et tous les bénévoles. La projection d'un DVD des différentes manifestations fut grandement appréciée. Ce DVD peut être obtenu auprès de M. Jean François Dansette. En fin de séance M. le Maire accorda la médaille du centenaire à un certain nombre de bénévoles. Deux associations furent récompensées : Lacanau Accueil et l'Aplo pour l'investissement de leurs membres. Rappelons que l'Aplo fut à l'origine de la souscription publique qui a permis la réalisation de la statue du Matelot.





Pour un collège à Lacanau

L'Aplou ne peut que soutenir favorablement cette action menée tambour battant et avec juste raison par les parents d'élèves, d'autant que la précédente municipalité avait dans le cadre du Syndicat mixte réservé un terrain pour réaliser cette implantation scolaire immobilière.

Empruntons les propos qui suivent à la Fédération des parents d'élèves (FCPE) dont M. Darracq est le président :

«Le projet de construction d'un nouveau collège à Hourtin d'une capacité de 500 élèves et d'un coût de 10 millions d'euros, tel qu'il est présenté dans le journal Sud-Ouest des 25 et 30 octobre 2006 a de quoi surprendre. En effet depuis plusieurs années les associations de parents d'élèves canalais se mobilisent pour qu'un collège soit implanté à Lacanau».

Les arguments ne manquent pas». Jugez plutôt.

Population

Lacanau : 4010 habitants ; évolution de 20% au cours des 5 dernières années ; nombreux lotissements prévus d'où croissance démographique certaine. **Hourtin** : 2450 habitants. **Population scolaire du Collège d'Hourtin** : établissement de 300 places accueillant actuellement 375 collégiens : 41% d'enfants issus de Lacanau, 33% d'Hourtin, 23% de Carcans, 1% de Naujac (classe de 3ème ; les enfants de Naujac sont envoyés à Lesparre, faute de places).

Transport scolaire

De Lacanau, trois bus quotidiens ; 1 h 45 de transport par jour ; 157 enfants transportés lesquels, tributaires des horaires des bus, ne peuvent bénéficier de vie extra-scolaire.

Une pétition a circulé avec efficacité à Lacanau. L'Aplou l'a signée. Aux dernières nouvelles, la situation est bloquée et sera réétudiée avec les services

départementaux : Conseil général et Inspection académique de Gironde. L'Aplou suit avec attention le déroulement de cette situation.

Renouvellement des conseils de quartier

Samedi 25 novembre 2006, la population de Lacanau était invitée Salle l'Escoure à l'Océan pour renouveler par tirage au sort les conseils de quartier. Il n'y avait pas foule car seules, seize (16) personnes s'étaient déplacées. Or il s'agissait sous la présidence de M. Arnou-Laujeac, adjoint, de désigner par tirage au sort les représentants des quatre conseils composés chacun sta-

tutairement de 3 titulaires et 2 suppléants soit 20 représentants. Souffrant, M. le Maire était excusé.

Conseil n° 1 (Lacanau-Bourg) : 4 représentants ; **conseil n° 2** (les Écartés) : 4 représentants ; **conseil n° 3** (Lacanau-Océan Nord) : 4 représentants ; **conseil n° 4** (Lacanau-Océan Sud) : aucun représentant.

On peut s'interroger sur cette indifférence du public. Mais ne serait-elle pas due à celle des élus devant les propositions des précédents conseils de quartier ? Puisse l'enthousiasme de ces nouveaux volontaires, certainement riches d'espoir, ne point s'éteindre devant l'apathie des élus.

Le «15» répond

Pas d'inquiétude. Si par malheur, un week-end ou un jour de fête voire en pleine nuit, vous avez besoin de joindre un médecin de garde, composez le «15» et laissez-vous guider par votre interlocuteur. Certes, les démarches se succèdent mais avec succès. Donc, pas d'inquiétude ; nous l'avons récemment expérimenté.

Incendie et prévention



L'hiver arrive. Même si notre région n'est frappée qu'épisodiquement par les grands froids, il n'empêche que les chaudières, les cheminées, les poêles s'allument quelques semaines. Il est bon de prendre quelques précautions surtout quand un périodique mutualiste écrit : *«En France, un incendie se déclare toutes les deux minutes dans une habitation. Les appareils de chauffage sont souvent mis en cause... 70 % des incendies éclatent la nuit».* Et de prodiguer de sages conseils que nous vous présentons tant *«il vaut mieux prévenir que guérir».*

- ☞ Votre installation électrique est-elle conforme aux normes actuelles et répond-elle à l'utilisation de tous vos appareils électriques ? N'hésitez pas à demander un diagnostic à un technicien. L'EDF fait des propositions...peu onéreuses.
- ☞ Une chaudière nécessite un entretien annuel ; ne vous en dispensez pas. Éventuellement signez un contrat avec votre plombier.
- ☞ Tous les conduits d'évacuation des fumées imposent un ramonage annuel.
- ☞ Attention, l'utilisation de résineux nécessite deux ramonages annuels, dont un «chimique» pour évacuer les goudrons. De même pour les inserts, surtout lorsque leur usage est intensif.
- ☞ Quel que soit le type de chauffage (gaz ou fuel) faites vérifier régulièrement votre installation.
- ☞ Détecteurs de fumée et extincteurs sont toujours trop chers... avant l'incendie.



Comment l'Aplo ne pourrait-elle pas faire sienne cette évidence dénoncée par notre ami Raymond Grimberg affligé par les coupes sombres effectuées ici et là dans la forêt canaulaise. Certes l'économie forestière est une réalité dont il faut tenir compte. Mais la protection de l'environnement touristique mériterait parfois quelques aménagements avec la rentabilité.

A plusieurs reprises au cours de ces dernières années, l'Office national des forêts a procédé sur le territoire de la commune de Lacanau, et principalement sur la section dite de l'Océan, à des coupes rases, effectuées dans le cadre d'un programme de régénération périodique de la forêt. Ces coupes rases, ont été étendues aux pins bordant certaines pistes cyclables où, naguère encore les randonneurs pouvaient rouler sans risque d'insolation, préservés des canicules estivales par ces voûtes de verdure.

Nous nous sommes déjà alarmés dans nos périodiques précédents de cette atteinte au patrimoine touristique. Après l'océan, l'accès en forêt représente, notamment pour les promeneurs ayant passé l'âge des jeux de plage, le second pôle d'attraction. Il est dit que les pins laissés sur place sont fragilisés en cas de tempête. Si cette objection peut, à la rigueur, concerner quelques arbres isolés, il n'en va pas de même pour un rideau suffisamment large laissé de part et d'autre de ces pistes.

Nous pensons plutôt qu'on se trouve face à un argument de nature économique, frein aux efforts entrepris pour le développement du tourisme dans une commune comme la nôtre où transitent en saison près de deux cent mille estivalants, dont plusieurs centaines empruntent journallement ces pistes.

Nous avons d'ailleurs reçu à ce sujet, que ce soit au siège de l'Aplo ou lors de notre présence sur le marché estival du mercredi, de nombreuses doléances d'adhérents et de randonneurs ne comprenant pas la raison de ces coupes qu'ils découvrent avec stupeur, d'une année sur l'autre, aux

Lettre ouverte à l'ONF



Ici, coupe rase, hélas !

bords des pistes. En ces temps du renouveau des «deux-roues», les promenades en forêt font de plus en plus d'adeptes au point que, durant les mois d'été, certaines pistes se retrouvent rapidement proches de la saturation.

On y rencontre entre autres, un nombre croissant de touristes d'Europe centrale qui, pendant des années, n'ont pas eu accès à l'océan, enfermés qu'ils étaient dans le carcan bétonné des cités reconstruites ; avec, pour ces amoureux de la nature, le spectacle désolant de forêts rongées par les pluies acides en provenance des complexes industriels. Avides d'authenticité ils viennent aujourd'hui s'immer-

ger dans le massif forestier le plus étendu d'Europe, vert en toutes saisons, situé au cœur d'une nature encore vierge des pollutions urbaines.

Aussi est-il grand temps de trouver un compromis entre deux approches différentes de la forêt. Entre une notion de rendement qui peut certes s'expliquer par la demande sans cesse accrue de la «filère bois» et la nécessité de conserver voire de promouvoir cette «forêt de plaisir» que nous envient bien des visiteurs qui la découvrent le temps des vacances et qui, séduits, reviennent les années suivantes.

Voilà un sujet qui mérite d'être étudié.

R.Grimberg



Là, protection des dunes, bravo !

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Mises à jour juillet 2006

RENSEIGNEMENTS : les récentes publicités en offrant une pléiade de numéros permettent à chacun de choisir le fournisseur de son choix : **118 ???**

URGENCES

POMPIERS : 18

GENDARMERIE : 17 ou
05 57 17 07 60 (Lacanau-Bourg)
05 56 03 21 53 (Lacanau-Océan)

SAMU : 15

POLICE MUNICIPALE : 05 57 17 11 17

CENTRE ANTI-POISON : 05 56 96 40 80

AMBULANCE :

05 57 70 51 22 ou 06 03 85 75 70

RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX

MÉDECINS

à **Lacanau-Océan** :

CAMIADÉ et N'GUYEN : 05 56 03 21 20

à **Lacanau-Bourg** :

DANDURAND : 05 56 03 57 29 et

LAURENT Nicole : 05 56 0352 11

DENTISTES

à **Lacanau-Océan** :

LAVAUD Odile : 05 56 26 30 96

à **Lacanau-Bourg** :

PORTET Philippe : 05 56 03 53 30

INFIRMIÈRES

à **Lacanau-Océan** :

cabinet d'infirmières, 13 rue Henri Seguin :
M^{mes} CHAMOIX, GROSRENAUD, NORTIER :
05 56 03 01 66

M^{me} PINEAU : 06 83 20 93 52

KINÉSITHÉRAPEUTES

LAGUNE Dominique : 05 56 03 20 19

à **Lacanau-Océan** :

MM. LABARTHE et OUZOULIAS (ostéopathe) :
05 57 70 03 94

SOS KINÉ RESPIRATOIRE (24h / 24 h) :
05 57 70 03 94

LABORATOIRE D'ANALYSES

05 56 03 50 16

PHARMACIENS

GIMENES Lacanau-Bourg 05 56 03 51 24

PHARMACIE de l'Océan : 05 56 03 21 39

DIVERS

MAIRIE Lacanau : 05 56 03 83 03

MAIRIE-Annexe (Océan) : 05 56 03 21 22

PRÉFECTURE Bordeaux : 05 56 90 60 60

OFFICE DE TOURISME : 05 56 03 21 01

CLINIQUE VÉTÉRINAIRE : 05 56 03 23 10

DÉPANNAGE VOITURES :

LABAT (24/24h) : 05 56 03 53 28

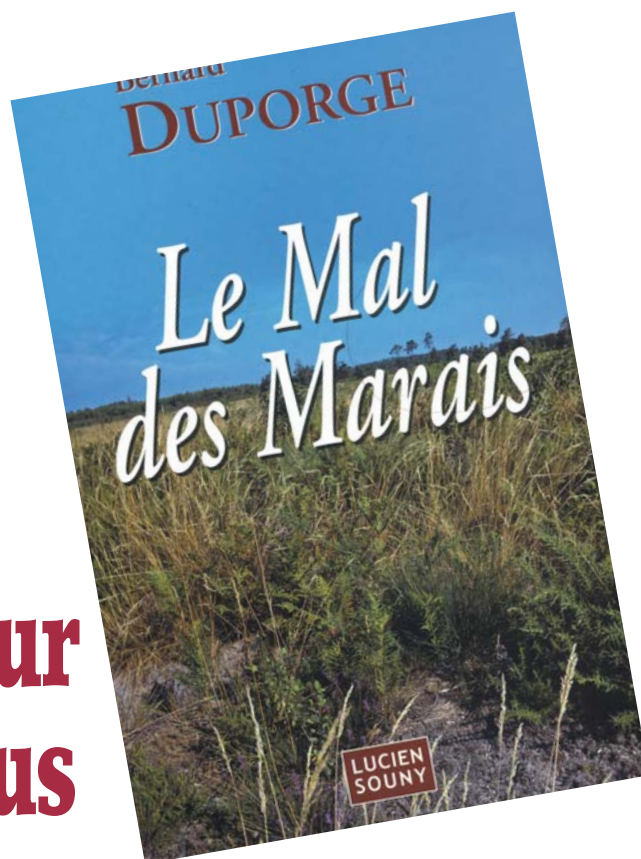
EDF Dépannage (24/24h) : 0810 333 033

SERVICE EAUX (24/24h) 0810 130 120

DÉCHETTERIE DE TALARIS

Nouveaux horaires : lundi fermé. Mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

Lu pour vous



Si vous avez envie d'imaginer comment on vivait aux alentours de la Révolution française dans les landes et marais du Pais de Médoc, plongez-vous vite dans le nouveau roman de Bernard Duporge, «Le Mal des Marais» 17 € Editions : Lucien Souny.

Cet auteur avait jusqu'ici bâti ses premiers récits sur des historiettes, des anecdotes puisées dans la tradition orale et ne m'avait pas vraiment convaincu. Mais cette fois-ci, avec le récit de la vie de Marie, une jeune fille de La Canau aux alentours de 1788/1789, un vrai romancier se révèle.

Marie est une bergère qui parcourt la lande sur des échasses. Elle n'a pas encore vingt ans quand commence ce récit. Elle est habitée de tourments que les anciens attribuent à la fièvre des marais, une étrange et inquiétante maladie. Pour vaincre ce mal, seule la grande ville de Bordeaux pourrait peut-être l'aider à s'en débarrasser ; c'est ce qu'elle croit.

Comme son amie Amélia avant elle, Marie quitte La Canau et part la rejoindre laissant au pays dans un désespoir fou, Rémi, son jeune amoureux de toujours.

Les deux jeunes femmes, seules, sans métier, vont tomber dans la vie facile d'un port au temps des négriers et de la prostitution. Mais Marie est encore et toujours aussi malheureuse.

Grâce à l'entremise d'un riche négociant bordelais, l'amant de son amie qui commerce avec les Antilles, Amélia et Marie sont envoyées dans une sucrerie en Martinique au service du propriétaire, un dur esclavagiste. Une vie nouvelle commence faite de mille et une aventures. Mais rien n'y fait ! Marie est toujours en proie à ce mal indéfinissable, le mal des marais. Ce mal, croit-elle encore, qui ne peut-être dû qu'aux sortilèges, superstitions et actes de sorcellerie qui hantent le pays entre La Canau et les Porges. Tout l'attire à nouveau pour revenir dans la lande et les marais afin de s'en délivrer.

Dans ce roman d'aventures et d'amour, l'histoire des personnages et celle d'une l'époque ballottée entre la religion et les nouveaux idéaux républicains, est fort justement évoquée, Le mal des marais vous prendra aussi et ne vous lâchera plus ! Mais comment Marie pourra-t-elle à la fin se débarrasser de ce mal, de ces «passions de l'âme» dont parlaient les hommes de l'art au XVIIIe siècle ? Et vous aussi ?

René Magnon



Gina Rogalski, administrateur de l'Aplo, informe ses coreligionnaires sur les événements du centenaire en traduisant l'allocution de notre président Jean-Pierre Ménard, allocution prononcée le 9 juillet 2006 au square Elie Souleyrau :

„Sehr geehrter Herr Bürgermeister, sehr geehrte Herren: Präsident des Komitees der Jahrhundertfeier, Animateur des historischen Komitees, sehr geehrte Damen und Herren Einwohner und Urlauber, liebe Freunde,

Die APLO, Association des Propriétaires de Lacanau- Océan, bedankt sich bei Ihnen mit der Stimme ihres Präsidenten Jean-Pierre Ménard, dass Sie so zahlreich zu dieser einmaligen Gedenkfeier im Rahmen des Jahrhundertfestes unserer Station erschienen sind.

Dank gebührt dem Gemeinderat und der Verwaltung, die von Anfang an die heutige Veranstaltung begrüßt und gefördert haben. Danke auch den vielen Freiwilligen in den Komitees.

Zur Jahrhundertfeier und Geschichte sowie allen anderen begeisterten und engagierten Helfern.

Danke den – namentlichen oder anonymen – Unterzeichnern, die bis heute fast 75% des für die Realisierung dieser Statue (Anmerkung der Übersetzerin: gemeint war der Matelot) benötigten Betrages aufgebracht haben. Die Statue wird in wenigen Augenblicken von Jean-Claude Bernadas, dem Urenkel von Jean-Emile Lacaze, dem Erbauer und ersten Eigentümer dieser Villa, enthüllt werden.

Dank in diesem Zusammenhang dem Bildhauer aus Lacanau Frédéric Hauselmann, der uns sein künstlerisches Talent zur Verfügung gestellt hat, um diese mythische Figur wieder auferstehen zu lassen. (Anmerkung der Übersetzerin: Frédéric Hauselmann ist auch der Maler des Wandbildes an der Nordfront des Gemeindezentrums)

Sie werden überrascht sein; denn dieses Werk ist originell, einzigartig und erstaunlich. Aber weil wir ein Fest feiern, lassen Sie uns diesen Augenblick zusammen genießen! Schweigen Sie; konzentrieren Sie sich; schließen Sie die Augen; machen Sie eine Zeitreise in die Vergangenheit.

Es war einmal... vor beinahe hundert Jahren... Stellen Sie sich vor, wir haben heute Sonntag, den 9. Juli 1920. Der neu entstehende Badeort Lacanau-

La page pour nos amis d'Outre-Rhin

Océan ist seit der Rückkehr des schönen Sommerwetters jeden Sonntag gut besucht. Wollen Sie einen Beweis?

Hören Sie in der Ferne das Fauchen und Schnaufen einer Lokomotive? Sie kündigen die Ankunft des sonntäglichen Vergnügungszuges an. (In diesem Moment hört man aus den Lautsprechern tatsächlich ein solches Hintergrundgeräusch)

Ein durchdringendes Pfeifen zerreißt die azurblaue Stille und bestätigt die bevorstehende Ankunft. Und tatsächlich, da überquert er langsam mit metallischem Knirschen die Landstraße.

Rauchfahnen steigen in den strahlend blauen Himmel auf. Das wird ein glänzender Tag. Ein letzter Pfiff, die Bremsen knirschen, eine Tür schlägt auf, gefolgt von 50 weiteren. (In diesem Moment hört man aus den Lautsprechern das Pfeifen der Lokomotive)

Eine bunte, lärmende Menge quillt aus den Abteilen und ergießt sich auf den Bahnhof. Die Damen in ihren langen bunten Kleidern oder Rauschröcken tragen elegante Hüte, auf denen Putz, künstliche Blumen oder Früchte miteinander wetteifern. Viel nüchterner, tragen die Herren zum sonntäglich dunklen Anzug mit Krawatte oder Fliege auf ihrem weißen Hemd den Canotier (Anmerkung der Übersetzerin: Strohhut, bekannt durch Maurice Chevalier). Während viele der Reisenden zu Fuß den Sandweg zum Ozean zurücklegen, ziehen es weniger Mutige vor, bequem in Kutschen einzusteigen, die von traurig dreinblickenden Maultieren gezogen werden. Plötzlich durchdringen Kindersstimmen das allgemeine Gemurmel und Fragen kommen auf: „Mama, Papa, guck mal dahinten, da oben, das Männchen mit den ausgebreiteten Armen! Ist der komisch! Wer ist das? Was macht der da?“ „Dieses Männchen, wie du sagst, antwortet belehrend ein Vater seinem verblüfften Sohn, diese Statue, die du da siehst, ist ein Matrose, der uns zu sich zum Mittagessen einlädt, ins „Restaurant zum Matrosen“. Erfahre, mein Sohn, dass vor einigen Jahren, gegen 1906, Herr Jean-Emile Lacaze, einer der ersten Hausbauenden Eigentümer von Lacanau-Océan, dieses Haus mit einem Turm auf dem Dach erbauen ließ, auf dem er diese Statue aufstellen ließ. Warum ein Matrose? Ganz einfach, weil diese Villa an einem Ort erbaut wurde, der „Matrosenlichtung“ hieß. Heute ist es ein Fischrestaurant, wo wir nach dem Bad im

Meer mit der Familie den gebratenen Fisch aus dem See kosten werden“.

Freunde von Lacanau, Sie sollen wissen, dass dieses naive Standbild beinahe 40 Jahre lang mit offenen Armen die Reisenden der Vergnügungszüge empfangen hat. Aber 1940 schlug dieser Statue die Stunde. Sie wurde niedergelassen und verdankt ihre Wiedergeburt in diesem Jahr 2006 allein der Initiative der APLO, die sich bei Ihnen bedankt, dass Sie heute bei dieser historischen lokalen Geste dabei sind.

Nun, meine Damen und Herren Urlauber und Einwohner von Lacanau, entdecken Sie mit uns diese bedeutungsvolle Skulptur, und lassen wir der Vergangenheit unseres Badeortes und allen denjenigen, die ihn hervorgebracht haben, ein großes dankbares Augenzwinkern zukommen!“

Liebe Landsleute, ich benutze diese Gelegenheit, Sie daran zu erinnern, Ihren Vereinsbeitrag für 2006, falls nicht schon geschehen, und auch gleich den für 2007 zu entrichten. Der Beitrag beträgt unverändert € 4,00 pro Jahr und das Abonnement für die 4 jährlich erscheinenden Zeitschriften nur € 13,00. Soviel sollten Ihnen die ständig aktuellen Informationen der APLO über Ihren Lieblingssort in Frankreich doch wert sein! Falls Sie keinen (bei Einlösung durch die APLO kostenfreien) Scheck auf eine französische Bank ausstellen können, halte ich es angesichts der geringen Beträge und der unverhältnismäßig hohen Überweisungskosten durch eine deutsche Bank auch für vertretbar, einen oder zwei Geldscheine in einen Briefumschlag zu stecken und mit Ihrem – ruhig auf Deutsch verfassten – Begleitschreiben zu senden an:

APLO, B.P. n° 4, F – 33680 Lacanau, Frankreich. Selbstverständlich bleibt es Ihnen unbenommen, die oben genannten Beträge nach Belieben aufzurunden; der Unterschiedsbetrag wird die leider immer noch vorhandene Finanzierungslücke für den Matrosen auffüllen.

Ferner erinnere ich nochmals an den Aufruf der APLO, wichtige Themen für den Dialog mit der Gemeinde zu benennen – vgl. meinen Beitrag in der Juli – Nummer dieses Blattes.

Dr. Regina Rogalski, Rechtsanwältin und Notarin a. D. 10, Allée des Chasseurs, Le Huga, 33680 Lacanau-Océan
Tel.: 05 56 03 28 21 / 06 88 99 76 16.
e-mail: regina.rogalski@wanadoo.fr

En vrac



Des morts et des vivants

Les morts de Lacanau-Océan ont droit à l'entretien de leur cimetière par la municipalité. D'autant plus que si vous venez à franchir la porte du cimetière de Lacanau-bourg, une affiche à l'entrée accroche votre regard :

«La Municipalité veille au bon entretien de votre cimetière. Aidez-la en assurant l'entretien de vos tombes et de vos caveaux».

Sage conseil.

Mais à la porte du cimetière de Lacanau-Océan, l'affiche suivante ne serait pas insolite :

Ici, les familles veillent au bon entretien de tombes et des caveaux.

Merci à la municipalité de les aider en entretenant à son tour ce cimetière et ses abords.

Toilette publiques

Restaurées furent les toilettes publiques au bout des Allées Ortal. Fort bien, d'autant plus que l'Aplo depuis des années regrettait leur mauvais entretien. Mais pourquoi, à l'inverse de bien de commerces ne seraient-elles pas ouvertes toute l'année ?

Circulation et sécurité

Alertés par de nombreux riverains, deux administrateurs de l'Aplo s'inquiètent de la sécurité sur les voies canaulaises : Nathalie Giré, avenue Marie Curie et Raymond Grimberg, rue



Merci aux écoliers canaulais...

Beau Site. Leurs récentes interventions épistolaires auprès des élus témoignent de l'intérêt qu'ils portent à la sécurité de la circulation sur les voies communales. N'hésitez pas à leur écrire (au siège de l'Aplo) pour dénoncer les voies posant un problème de sécurité. Par exemple : à quand un stop au carrefour de l'avenue de Verdun et de la rue Florian, à très forte déclivité ? «Quand un enfant aura été renversé par une voiture ?».

Rue Beau Site : stop ou ralentisseur ?

Nombreux ont été les riverains de ce quartier qui ont attiré l'attention des autorités sur la dangerosité de l'intersection entre la rue Beau Site et la rue Pierre de Coubertin. Alertée, la Municipalité a promis «une étude». À quand une décision : stop ou ralentisseur ? Ici aussi, SVP, avant accident grave.

Avenue Marie-Curie

D'un courrier adressé à M. le Maire, le 27 août dernier par Nathalie Giré et resté toujours sans réponse, extrayons les passages suivants :

«(...) Le choix de faire la piste coté pair n'est pas judicieux : après avoir traversé une première fois la route de Bordeaux au niveau du carrefour/rond-point, on se trouve sur le coté impair de l'avenue ; on est donc contraint pour rejoindre la piste cyclable à traverser une 2^{ème} fois devant les voitures» (...).

«Le choix de laisser une bande de sable meuble entre la chaussée et la piste n'apporte pas la sécurité (...) En effet, soit des voitures font des embardées dans ce sillon, soit lors de croisements, les cyclistes (adultes ou enfants) sortent de la piste, s'ensablent et... chutent (...).

«Le choix de déclarer cet ouvrage piste cyclable... est source de conflits quotidiens (...) Nombreux sont ceux (riverains ou piétons) qui se font invectiver par des cyclistes circulant à pleine vitesse... Souvent plus vite que les automobilistes contraints, eux, de rouler à 30 km/h».

Et notre administratrice de proposer des solutions qui mériteraient au moins d'être étudiées. Ensemble.



... mais conteneurs à déplacer

D&C
Services Propriétés Individuelles

MAINTENANCE ADAPTÉE CAS PAR CAS
Entretiens, maintiens de votre maison (lasure, peinture, tapisserie, bois, lambris, faux plafond, travaux de finition...)
Espaces verts, Toiture, Gouttières, Clôture, Murette...

Tél./Fax 05.57.70.07.18
D&C - 1, Parc de la Dune - 33680 Lacanau Océan

TAXI LACANAU Magaly RICARD
05 57 70 51 22
Dialyse, chimiothérapie, Radiothérapie, consultation, Hospitalisation, sortie etc...

7s/7. Ouvert toute l'année
Assistance 06 03 85 75 70

Véhicules climatisés
Conventionnés pour transport par taxi pour motif médical

Site internet d'informations locales
www.lacanau.info

CREPERIE DE L'EUROPE
restauration rapide
Boissons-glaces-sandwichs

face manège
Tél: 06 84 20 03 54

Franoise et Brigitte
Immobilier
Franoise Texier

Tel. 05 57 70 59 07
Port. 06 82 31 02 67

6, rue Lt Princeteau - 33680 Lacanau-Océan

LACANAU PHOTO VIDEO
PHOTO 1 HEURE
1 Film Gratuit*

www.lacanau-photo-videos.com

Tirage Numérique en 1 HEURE
Gravage CD d'après tout support
Identités Numériques Instantanées
Appareils Jetables Etanche
Développement 24x36 et APS
Cassettes Vidéos Numériques

1, allées Ortal 33680 Lacanau Océan

La Cuisine de l'Ardilouse
Réservation conseillée ☎ 05 56 03 92 96
Restaurant ouvert tous les jours

Au menu à 15€ (déjeuner)
> Pression Heineken offerte
> ou Kyr pétillant offert!

Au menu à 25€ (dég & dîner)
> 37.5cl de vin offert (sélection)
> ou 1 coupe de champagne offerte!

Organisez vos banquets et repas de fête dans un cadre prestigieux au cœur du Golf

Venez savourer une cuisine « Plein Sud »
Restaurant situé sur le Golf
Domaine de l'Ardilouse - 33 680 Lacanau
Email : restaurant@golf-hotel-lacanau.fr

CAVE A VINS CHAI DAVY

VINS FINS - SPIRITUEUX

12, av. Lt Princeteau
33680 LACANAU-OCEAN
Tel: 05 56 26 36 94

Frédéric Hauselmann
Artiste peintre
peintre en décors

1, rue de Lac - 33680 LACANAU
Tél. : 05 56 03 88 50

E-mail : frederic.hauselmann@orange.fr
Site : www.hauselmann.com

Effervescence
Fleurs - Plantes - Cadeaux

Catherine Lartiques
7, Rue Henri Seguin
33680 LACANAU-OCEAN
TEL: 05 56 26 07 45
06 89 93 56 95

LOCACYCLE

Le spécialiste du vélo
Locations vélos, VTT, VTC...
Réparations
Accessoires

11 avenue de l'Europe - 33680 Lacanau Océan
Tél. 05 56 26 30 99

ARA (Association Respect Animaux)
13, rue Sylvain Marian - 33680 LACANAU-OCÉAN
TÉL. 05 56 03 27 23 - 05 56 03 28 59
TÉL. / FAX : 05 57 70 07 56

Fondation Assistance aux Animaux 01 40 67 10 04
Centre Anti-poison Vétérinaire 04 78 8710 40

Association 1901 à but non lucratif

HALL DE LA PRESSE
LIBRAIRIE • PAPETERIE • POINT FAX
PHOTOCOPIES • PLASTIFICATION DE DOCUMENTS

NOUVEAU **OUVERT A L'ANNÉE**

3, avenue de l'Europe - LACANAU-OCÉAN - 05 57 70 25 66

CONCEPT PISCINES D'AQUITAINE
Michel COMPAIN
Créateur Piscinier
PRODUITS & ENTRETIEN

L'art et la maîtrise du savoir vivre l'eau

3 avenue des Clématites "Longarisse". 33680 LACANAU
T/F. 05 56 03 02 95 Port. 06 08 31 02 15

Journal d'information de l'Association des Propriétaires de Lacanau-Océan (Loi 1901)

Mairie Annexe de Lacanau-Océan - B.P. 4
CCP Bordeaux 10.303.64 E

Directeur de la Publication : Jean-Pierre MENARD
Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0109 G 81133

Comité de lecture
M^{mes} BLATCH - HOUALET - ROGALSKI
MM. COUBRIS - GRIMBERG
LAMARCHE - MÈNARD
MAGNON - MOREAU - SOLDA - TARTAS.

Les articles publiés en « Tribune Libre » sont sous la responsabilité de leurs auteurs

Vente au n° siège de l'association : 4 euros
Abonnement 4 numéros : 13 euros
Adhésion Aplo : 4 euros
Adhésion Aplo et abonnement : 17 euros
Composition, Mise en page, Impression :
Imp. Taris, 20, rue Condillac - Bordeaux
Dépôt légal : au numéro - N° ISSN : 1294-5625



UN MENUISIER A VOTRE SERVICE de 7 h à 22 h - 7 / 7 jours

MENUISERIE BOIS - PVC - ALU

FENETRES - PORTES - VOLETs - PERSIENNES - STORES EXT./INT. - MIROITERIES
PLACARDS FAÇADES ET AMÉNAGEMENT - PORTAILS - CLOTURES - LAMBRIS
BARDAGES - BANDEAUX - VERANDAS

LACANAU-OCEAN FORMUL «M» 05 56 26 37 51



HÔTEL*** • SPA • RÉSIDENCES • CENTRE EQUESTRE & PONEY CLUB

le bonheur grandeur nature !

Route du Baganais
33680 Lacanau Océan
Tél : 05 56 03 91 00
Fax : 05 56 03 91 10



www.vitalparc.com
E-mail : info@vitalparc.com

RESTAURANT

L'imprévu

Chef de cuisine : Stéphane FONTENEAU

Lacanau

BBB

Tél. : 05 56 03 15 14

Site : www.hotel-oyat.com

Terrasse & salle vue mer

Front de mer
33 680 LACANAU OCEAN

Coiffure Mixte

Hair
MARIN

3, rue Jules Ferry
33680 LACANAU OCEAN 05 56 03 25 04

4, rue du Lion - 33680 LACANAU-Océan



L'Auberge du Marin

Service midi - spécialités moules
Cuisine traditionnelle
Repas ouvriers - groupes
Chambres meublées cadre agréable
«marin» - prix modérés

ouvert toute l'année 05 56 03 26 87

Agence Immobilière BRUSSOL

LOCATIONS - ACHATS - VENTES
EXPERTISES

FNAIM 24, av. adj. Guitard - 33680 LACANAU-Océan
TÉL. 05 56 03 15 52 - FAX. 05 57 70 08 47

Cerfs Volants Le Singe Rouge

18, allées Ortal
33680 Lacanau-Océan
Tél. 05 56 03 21 78
Fax 05 57 70 01 65



CHEZ AUSTRALIEN

Hôtel, restaurant Bar, cocktail

LE MARIAN

"CHEZ L'AUSTRALIEN"

A 100 M DE LA MER

19, allées Pierre Ortal - 33680 LACANAU Océan
Tél. 05 56 03 21 02 - fax : 05 56 03 16 47
ouvert de février à novembre

Hôtel*** VITANOVA Résidences



Restaurant «Le Patio»

Centre Balnéo

Soin du Corps - Esthétique - Remise en Forme

Ouvert à tous

Route du Baganais - 33680 Lacanau Océan
Tél. 05 56 03 80 00

La mer inspire le décor

Lili Rose

Décoration, Art de la table,
Linge de maison, Cadeaux.

Rue du Dr Davrigau - Lacanau-Océan
Tél. 06 76 47 38 79

L'EQUIPAGE

BAR - BRASSERIE

OUVERT A L'ANNEE

5, AVENUE DE L'EUROPE
33 680 LACANAU OCEAN

05 56 03 27 43

Agence BRU & FILS

Locations saisonnières
Villas - Appartements - Bungalows
Ventes - Achats

Toutes transactions immobilières
Expertise gratuite de votre bien
agence-bru@wanadoo.fr

Au service
de l'immobilier
depuis 50 ans

10, av. Plantey - 33680 LACANAU-Océan
Tél. 05 56 03 22 64 - Fax 05 56 26 39 36

LE CAPITOLE

Quincaillerie - Bazar
Articles de Plage

Place du Général de Gaulle
33680 LACANAU Océan

Tél. 05 56 03 21 97

AGENCE IMMOBILIERE MICHEL DESCARRIERE

Locations saisonnières - Ventes

12, rue Charles Chaumet
(face à la maison de la presse)

33680 LACANAU-Océan

Tél. 05 56 03 22 94 - Fax 05 57 70 01 49

Régis DEMANES Artisan



Couverture
Maçonnerie
Charpente

17 résidence Océane - 33680 Lacanau Océan
Tél. 05 57 70 05 75 - Fax : 05 56 03 18 64 - Port. 06 80 68 81 12
SIRET 332072010500033

Entreprise artisanale créée en 1980

NEUF, ENTRETIEN, REPARATION
MACONNERIE, FACADE, COUVERTURE
TRAVAUX DU BATIMENT

TRIPLE-SERVICES
Maintenance de
l'habitat

Zone
Artisanale des
RUGA, 33680
LACANAU-OCEAN

SERGE DENNERY
05.56.03.21.31
06.07.22.34.86

Carrossier
REPARATUR

Dominique
LABAT
CENTRE REPARATION

Tôlerie - Peinture - Mécanique toutes marques
Agent Citroën - Vente V.N. - V.O.
Station Service

Carrosserie - Mécanique - Dépannage 24/24
2, avenue de Bordeaux
33680 LACANAU-VILLE

Tél. 05 56 03 50 40
Fax 05 56 03 53 12

SYSTÈMES DE SÉCURITÉ
TÉLÉSURVEILLANCE
INTERVENTIONS

Océan Protection Services

Rez de rue salle l'Escoure - Place de l'Europe
33680 LACANAU Océan - Tél. 05 56 03 58 03

Restaurant du Golf

Cuisine gourmande entre Terre et Mer
Terrasse vue sur le Golf - Bar - Salon de thé

Restaurant ouvert tous les jours
Service continu de 10h30 le matin jusqu'au dîner

☎ 05 56 03 92 96 - 05 56 03 92 92

Hôtel*** du Golf
Domaine de l'Ardilouse
33680 Lacanau Océan

info@golf-hotel-lacanau.fr
www.golf-hotel-lacanau.fr

LAVERIE AUTOMATIQUE
« LA VAGUE DE PROPRETE »

Ouvert de 8h à 22h

Sous l'hôtel L'GYAT - Front de mer -
LACANAU OCEAN

Tel. 05 56 03 11 11 - OUVERT de Mars à octobre

